

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRIAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRIAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DECISION 2025-74

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,
Vu le code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'abattre un lot de 58 peupliers situés à la Ferme Brodin ;

Considérant l'offre suivante :

SARL FOUCHER – Les Forges – 61700 ST BOMER LES FORGES propose une offre commerciale pour l'exploitation d'un lot de 58 peupliers situés à la Ferme Brodin dont la qualité globale du lot est médiocre et 5 petits sont sans valeur commerciale. L'offre consiste à prendre les grumes dont la qualité et le diamètre sont suffisants pour être scié, l'abattage, le débardage et le transport à la scierie pour un montant total de 1 200 € HT.

DÉCIDE :

- D'accepter l'offre de la **SARL FOUCHER** – Les Forges – 61700 ST BOMER LES FORGES pour son offre d'un montant total de 1 200 € HT.
- D'imputer la recette en section de fonctionnement au chapitre 75 à l'article **75888**.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poirarie à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRIAIE, le 16 octobre 2025

Le Maire,
Bernard SOUL

